

Compte rendu du CSAL du 14 septembre 2023

Voici le compte rendu de Solidaires Finances Publiques 24 suite au CSAL du 14 septembre 2023, présidé par M BIANCHINI, accompagné de M DESHAYES-SURCIN et de M Brendan GUYOMARC'H, nouvellement affecté la mission recouvrement en remplacement de Mme Karine BARITEAU, promue.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives a siégé.

Le CSAL a débuté par la lecture de deux liminaires. S'en est suivi un échange au sujet des visites de services (SIP Sarlat et Bergerac) par la Direction au sujet du SIP de demain et des missions futures de ces derniers.

Pour ce qui est de Bergerac cette visite qui a parfois été ponctuée d'échanges houleux a permis au Directeur de faire un exposé fleuve au sujet du Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM) et des missions actuelles du SIP qui sont amenées à évoluer.

Dans un contexte miné par une campagne éprouvante et la mise en place de GMBI qui a engendré un surcroît de travail important, le Directeur est venu annoncer aux agents que des pans entiers de leur activité allait disparaître. En effet, grâce à la suppression de la Taxe d'habitation, à GMBI, qui va, à terme, faire en sorte que les mises à jour IR/TH allaient pouvoir se faire automatiquement, jumelé au fait que 90 % des déclarations de revenus ne passent plus entre les mains des agents, ces derniers vont pouvoir bénéficier de conditions de travail améliorées et ainsi continuer à être de vrais techniciens de l'impôt sur le revenu, reconnus et appréciés de leur hiérarchie. Malheureusement pour ces derniers, la nature ayant horreur du vide ces futurs et hypothétiques gains de temps vont être mis à profit pour faire de l'accueil pour le SDIF, de la délivrance de matrice cadastrale, de l'assistance pour le remplissage des déclarations d'urbanisme et de H1, de l'accompagnement du poste en libre service usager.

Solidaires dénonce le mélange des genres, condamnant des collègues à haut niveau de technicité à devoir se diversifier à marche forcée sans prendre en compte leur point de vue et les conséquences désastreuses pour l'état de motivation des troupes et la qualité du service rendu.

Encore une fois on a l'impression que la Direction navigue à vue, après un rapprochement CDI/CDIF avorté avant d'arriver à terme, un NRP centralisateur, nous avons à faire à une relocalisation partielle de l'activité cadastrale dans les sites sans gain en emploi et contre l'avis des principaux concernés. Nous ne dénonçons pas le gain évident pour les contribuables mais le manque de moyen et la dégradation une fois de plus des conditions de travail des collègues dans les SIP.

Les métiers de l'impôt sur le revenu et du foncier sont des métiers à part entière qui demandent chacun un savoir-faire et une technicité bien distincts. Solidaires dénonce la brutalité de cette mise en place à marche forcée et le manque de considération des avis des agents.

Nous serons aux côtés des agents des SIP et à leur écoute pour mener toute action utile pour contrer et apporter une contradiction forte à la mise en place de cette réforme incomprise et injuste.

Points à l'ordre du jour :

Plan de transition 2023-2025 de la DGFIP

Basé sur l'année de référence 2019, ce plan prévoit une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'environ 22 % au travers de 24 fiches.

Beaucoup de vœux pieux, de belles paroles mais au final des engagements qui ne sont clairement pas à la hauteur de la situation alarmante attendue et déjà à l'œuvre au travers des différents épisodes de chaleur. Très peu d'actions concrètes qui de toute façon se heurteraient à la question budgétaire. Prenons la simple question des bâtiments : L'isolation thermique, le remplacement des chaudières anciennes coûteraient plusieurs millions d'euros, bien loin du budget alloué par l'administration à ses bâtiments.

Pourtant, au-delà de l'urgence climatique, c'est aussi nos conditions de travail et notre qualité de vie au travail qui sont en jeu. L'administration a longtemps délaissé son immobilier, la conséquence est qu'aujourd'hui la facture est effectivement astronomique.

Peut-être aussi que ce coût astronomique est à mettre en parallèle avec le coût pour la société des futures canicules qu'on nous annonce bien pires qu'aujourd'hui. Ce constat fait largement consensus aujourd'hui, et nous savons tous collectivement que le pire est devant nous.

Il y a donc urgence à engager l'argent nécessaire à la rénovation des bâtiments.

Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) en Dordogne

Le NRP a réduit nos implantations en Dordogne, en divisant par 3 nos bâtiments. Certes, le bilan des émissions des gaz à effets de serres de nos locaux a diminué, mais au détriment d'une part de l'allongement des trajets pour la majorité des collègues qui ont vu leur emploi transféré, et d'autre part, ce qui était une passoire thermique avant l'est toujours aujourd'hui. Donc rien n'est réglé.

De plus une part importante de nos émissions provient de nos déplacements professionnels. La Dordogne est un vaste département, avec un réseau de transport en commun qui ne permet pas de se passer de la voiture individuelle, ou du moins très difficilement.

Par ailleurs, les données ayant servi au bilan datent de 2019, donc avant la mise en place du NRP et de la période Co-Vid. Elles sont sans doute assez éloignées des valeurs actuelles. Elles mettent cependant en exergue certains problèmes : les gains réalisés sur les bâtiments semblent être annulés par les déplacements (NRP).

L'informatique prend une part de plus en plus importante dans les GES en quantité et en proportion, le tout numérique et la dématérialisation, en plus de menacer nos missions ne semble pas non plus une solution écologique bien que présentée comme telle.

La réduction du parc immobilier, en plus de n'avoir aucun impact écologique in fine, viendra servir le green-washing de Bercy et servira d'argument à de nouvelles fermetures / restructurations / fusions, et la mise en place de la nouvelle doctrine d'occupation des locaux.

Plan mobilité DDFIP24 Préfecture.

Les déplacements professionnels représentent 52 % des émissions de gaz à effet de serre de la DDFIP 24, principalement pour les déplacements domicile travail qui se font à 99 % en voiture.

A ce titre, 2 conventions ont été signées avec la SNCF et PERIMOUV. Un questionnaire sera adressé aux agents de la cité à Périgueux afin de permettre une étude sur les trajets réalisés. Ces questionnaires seront anonymes, sauf si l'agent concerné souhaite être contacté afin qu'une proposition de transport en commun lui soit faite.

La SNCF pourra tenir dans la cité 2 permanences afin de faire la promotion de ses offres. Seule la cité administrative est concernée.

Ponts naturels 2024

2 dates possibles :

- vendredi 10 mai 2024, Ascension, précédé du mercredi 08 mai et du jeudi 09 mai
- vendredi 16 août 2024.

Initialement, seul le 16 août a été proposé, au motif que le 10 mai tombe pendant la campagne d'impôt sur le revenu. Une fermeture complète aurait été de nature à entraver le bon déroulement de cette campagne.

Si habituellement, nous nous abstenons sur ce sujet, nous sommes cette fois intervenus car nous anticipions des grandes difficultés, voire des tensions au sein des services pour déterminer qui devra être présent. Gageons qu'en plus, le traitement entre les services auraient été différents, source d'iniquité entre les agents.

L'ensemble des organisations syndicales a voté contre cette proposition. Ce point à l'ordre du jour doit alors faire l'objet d'un nouveau vote lors d'un prochain CSAL. Le président nous a alors proposé d'en convoquer un l'après-midi même, ce que nous avons accepté.

Nouvelle proposition : pont naturel le 10 mai pour tous les services sauf pour les SIP et maintien du 16 août pour tous.

Nouveau vote contre unanime des OS, bien évidemment !!!

Le président a alors pris la parole pour indiquer qu'il ne tiendrait pas compte du vote des OS, mais qu'il prenait la décision d'accorder à TOUS les deux ponts naturels !!!!

Pourquoi faire simple ???

Encore une fois, Solidaires Finances Publiques 24 a une position neutre sur ces ponts naturels, mais au cas présent nous anticipions de sérieuses tensions dans les services. Compte tenu des conditions de travail existantes à ce jour, il nous a semblé inutile de rajouter de l'huile sur le feu !

Partenariat avec l'ATD 24, Agence Technique Départementale

Rien de particulier sur le sujet. Il s'agit avant tout d'officialiser un partenariat déjà en place depuis plusieurs années.

L'ATD 24 est une agence technique, faisant office de soutien et conseil aux collectivités et EPCI dans la mise en place de protocoles informatiques. Elle a opéré dernièrement pour l'intégration de la M57 dans les liaisons SGC / collectivités.

Points sur les recrutements

Le nombre de contrôleurs stagiaires et d'inspecteurs stagiaires affectés en 2024 est inconnu à ce jour.

Un recrutement PACTE de catégorie C est en cours sur Périgueux (SIP)

3 apprentis sont également présents dans nos services (Trésorerie hospitalière, Brigade de Vérifications, et aux services des affaires économiques)

3 postes de catégorie C non pourvus sont proposés à des contractuels (durée de 1 à 3 ans) au SIE de Bergerac pour l'antenne de Sarlat, au SIP de Nontron et au SDIF de Ribérac

Enfin et de plus en plus surréaliste, 3 postes de chef de service sont ouverts à des vacataires, SIP de Sarlat, SGC de Nontron et SAPF de Bergerac. Les A+ de la DGFIP remplissant les conditions requises sont prioritaires, mais en l'absence de candidatures « internes » des contractuels extérieurs peuvent être recrutés sur ces postes.

Hallucinant ????

Il serait intéressant de savoir pourquoi 2 postes comptables correctement rémunérés (SIP sarlat et SGC Nontron) n'attirent plus ? A cette question posée, pas de réponse...

Au final, il y a des recrutements ci-dessus qui ont un caractère social, ce dont nous pouvons nous féliciter. Cependant, de nombreux postes offerts aux contractuels le sont car les mouvements de mutation de la DGFIP sont largement insuffisants, du fait de recrutements insuffisants au concours. C'est sur ce point que la politique de la DG doit changer, des recrutements massifs pour renforcer les services et fluidifier les mutations. Pour cela, il faudra se poser la question centrale de l'attractivité de nos métiers, qui semble bien en berne !

Questions diverses

- L'ambiance thermique de la cité administrative de Périgueux a été évoquée, avec le dysfonctionnement quasi chronique de la climatisation, malgré le remplacement des blocs froids ; La situation semble plus grave que prévu. Il y a urgence à trouver des solutions, quand la température flirte ou dépasse les 30° dans certains bureaux.

Nous avons demandé à mettre ce point à l'ordre du jour du prochain CSAL-FS.

-La REOMI, les ordures ménagères.

Le recouvrement de cette taxe mobilise en permanence 4 membres de l'EDR, issus de la filière gestion publique. Ce qui ne va pas sans poser problème dans la mesure où ces 4 collègues ne sont plus disponibles pour les autres services.

A notre interrogation, il n'y aura pas de création de poste par la DG à ce titre. Tout au mieux pouvons-nous espérer qu'il n'y ait pas de suppression d'emploi compte tenu de la charge...

La situation n'est donc pas satisfaisante, et peine surtout à trouver une solution pérenne pour ne pas pénaliser les services.

- 1 test est en cours sur Périgueux pour effectuer de l'accueil en visio. Ainsi, les agents en télétravail pourraient eux aussi faire de la réception.

Ce système nécessite une connexion internet de très haut débit (fibre obligatoire), ce qui en limite grandement le déploiement. A terme, cette solution sera déployée dans les maisons France Services.

Au final un CSAL dans lequel nous nous sommes exprimés, beaucoup, pour défendre l'ensemble des collègues, et nos missions. Nous avons rappelé maintes fois que les emplois constituent le nerf de la guerre, et qu'un nombre suffisant permet d'améliorer non seulement les missions, mais également la qualité de vie au travail.

Solidaires Finances Publiques 24 sera toujours aux côtés des agents pour les défendre, comme nous l'avons toujours fait !

Les élus solidaires